



DREAL et DDT Franche Comté

Journées techniques de la planification

Présentation

Retours d'expériences sur Évaluations Environnementales de documents d'urbanisme (Scots et PLU principalement)

Présentation du processus actuellement appliqué aux Grands Projets urbains sur le canton de Genève

Comparaison / discussion sur les intérêts de chaque approche

Retour d'expérience

Etapas de la démarche	Implication	
Etat initial	☺ vérification des données, <u>suffisantes, spatialisées</u> pour caractériser/formuler précisément les enjeux en lien avec l'objet, intégration des point saillants du PAC ☹ Difficulté d'anticiper uniquement les effets des documents d'urbanisme sur un enjeu environnemental "toutes choses égales par ailleurs", renvoi aux outils dédiés (PDU, SAGE...) ➤ Un travail de fond, préparatoire, à ne pas négliger malgré son inutilité parfois décriée ➤ Recherche d'un "consensus", du partage de la formulation des enjeux étayé par les bases légales	Essentielle → Echanges MO/DREAL
A Genève sur les grands projets : Etat des lieux et diagnostic environnemental préalable produit par l'Etat ("super PAC")		

Retour d'expérience

Etapas de la démarche	Avis sur l'EE	Implication
Analyse des effets de variantes (PADD)	☹ Souvent un projet politique d'ensemble traduit spatialement, décalage temporel entre les débats politiques et l'implication de l'ESE ☹ des variantes potentiellement très impactantes nécessitant l'intégration d'études d'impact en parallèle → <u>enjeu de temporalité</u> ☹ La justification du choix du projet est par définition politique, quid de la justification des variantes du point de vue environnemental à priori	<u>Stratégique</u>, pour éclairer les choix politiques eu égard aux enjeux et impacts potentiels
A Genève sur les grands projets : implication dans la phase prospective amont ... ce qui ne satisfait pas toujours les professionnels		

Retour d'expérience

Etapes de la démarche	Avis sur l'EE	Implication
Analyse des effets des orientations d'aménagement	☺ niveau d'analyse spatial plus classique, quantification et qualification des effets, des mesures de réduction, de compensation ou de suppression des impacts et des mesures d'accompagnement ☺ Apport juridique pour la reformulation des prescriptions	Itérative Remarque : choix ou non d'un travail interdisciplinaire avec un juriste
Analyse des méthodes utilisées	☺ Reflète les moyens mis en œuvre à l'amont, du cas par cas selon le périmètre de l'objet et des moyens à disposition : une prise de recul nécessaire	Faible
Suivi des effets /indicateurs	☺ A anticiper dès les premiers choix justifiés d'un point de vue environnemental	Régulier

A Genève sur les grands projets : implication (prévue..) dans les phases suivantes jusqu'aux ultimes étapes soumises à autorisation réglementaire (autorisations de construire)



L'agglomération Genevoise : démarches d'ESE dans les outils de planification urbaine et processus de grands projets urbains



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement
Service d'étude de l'impact sur l'environnement

L'agglomération Genevoise

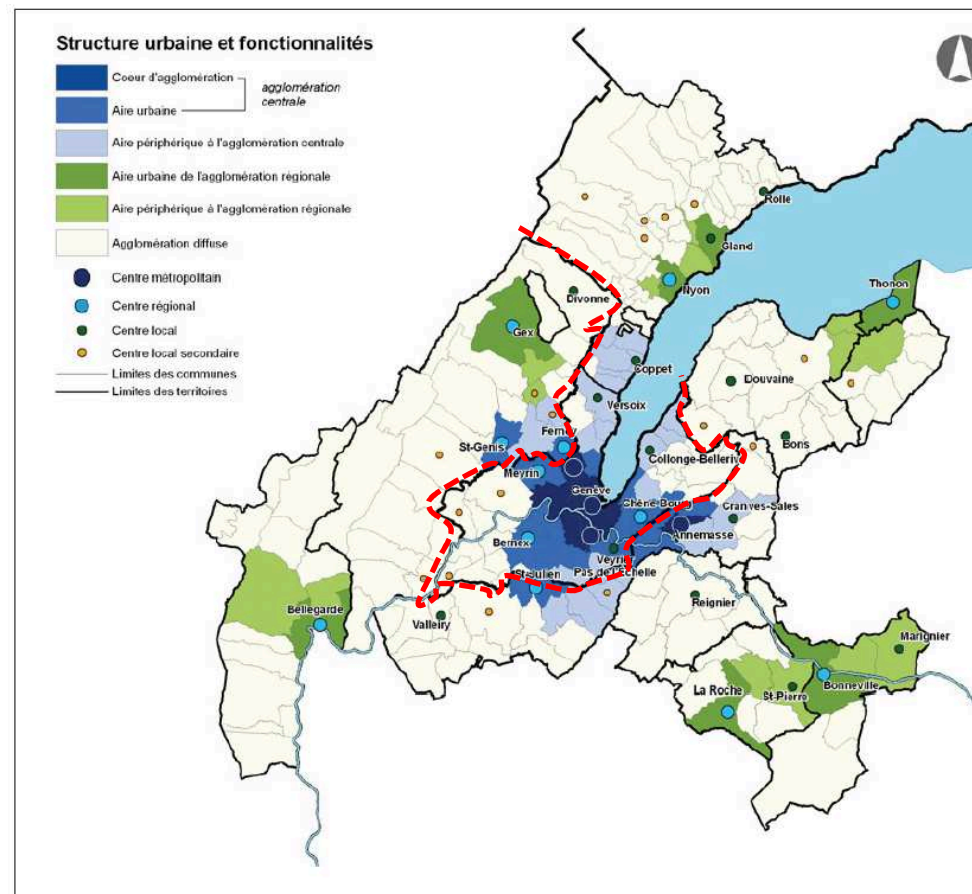
204 communes :

- 112 françaises (74,01)
- 92 suisses (VD, GE)

Deux générations de projets
d'agglomération, 2007 et 2012

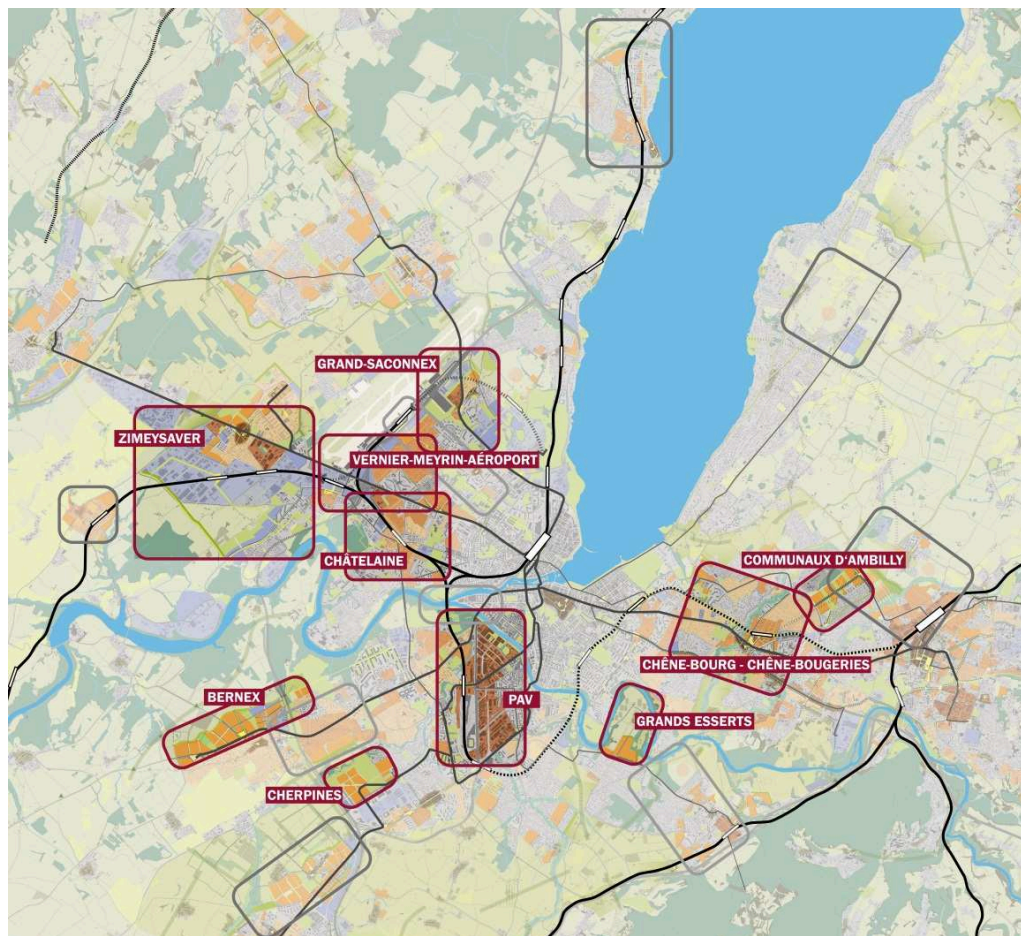
Le Projet d'Agglo 2012 prévoit :

- + 200000 habitants
- + 50000 emplois



➤ Une EES du projet transfrontalier

Le Plan Directeur Cantonal et les Grands Projets "projets de secteurs"



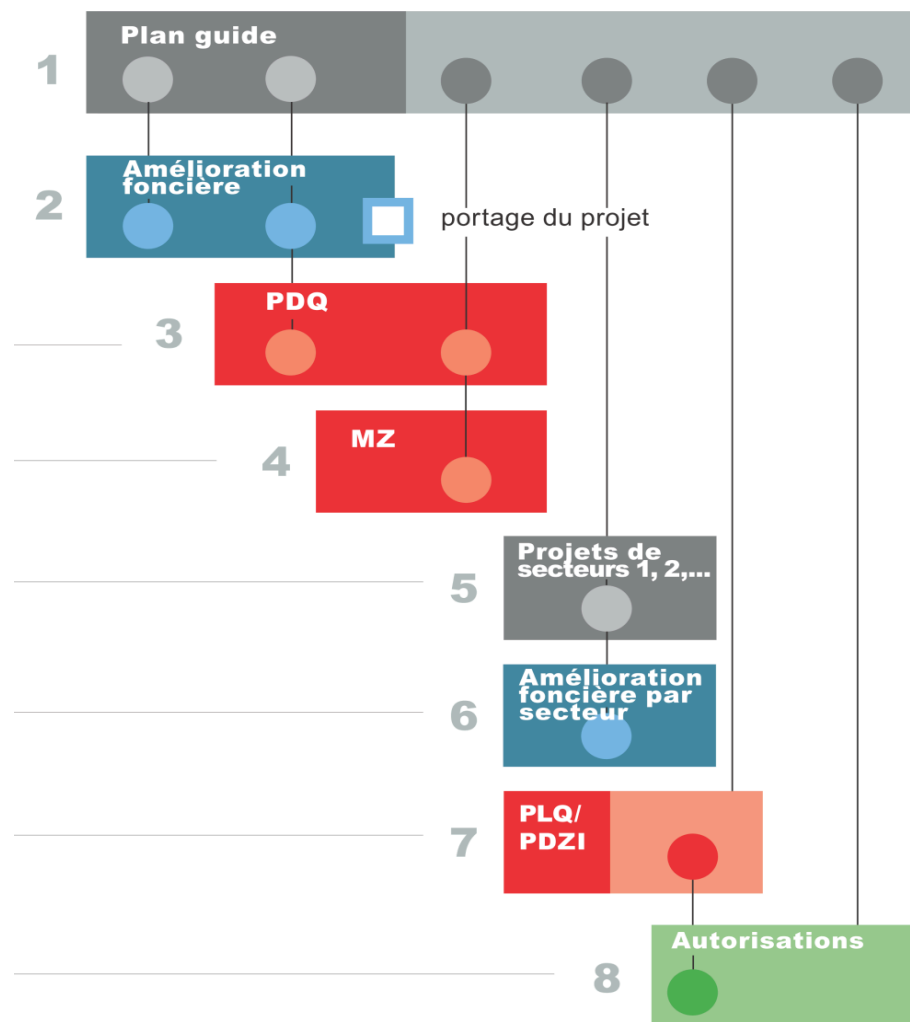
- Le Plan Directeur Cantonal 2030 prévoit un accroissement de 50 000 logements
→ dont 35 000 répartis sur 10 grand projets
- Pas d'ESE du Plan Directeur Cantonal
- ESE de certains Plans Directeurs Communaux
- NB : Le canton de Genève valide les documents de planification communale ...

Pour chaque grand projet

Le projet urbain à 2030 est ensuite décliné en plans directeurs localisés faisant l'objet d'un avis technique formel :

- Plan Directeur de Quartier
- Plan Localisé de Quartier
- Demande préalable et demande définitive d'Autorisation de Construire

Les différentes phases réglementaires du projet



Les Grands Projets, éléments méthodologiques

Les Grands Projets visent une dimension :

- **Quantitative**, pour avoir un effet levier sur le scénario au fil de l'eau insatisfaisant, avec la recherche d'une accélération des procédures administratives,
- **Qualitative**, pour convaincre les communes d'accepter un développement pas toujours souhaité,
- Génératrice d'effets positifs plus larges que l'offre de logements et de surfaces d'activités : qualité de vie, de ville, d'espaces publics, espaces paysagers fondant l'organisation spatiale.

Cette approche intégrée induit une conduite interdisciplinaire et transversale alliant urbanisation, mobilité et environnement

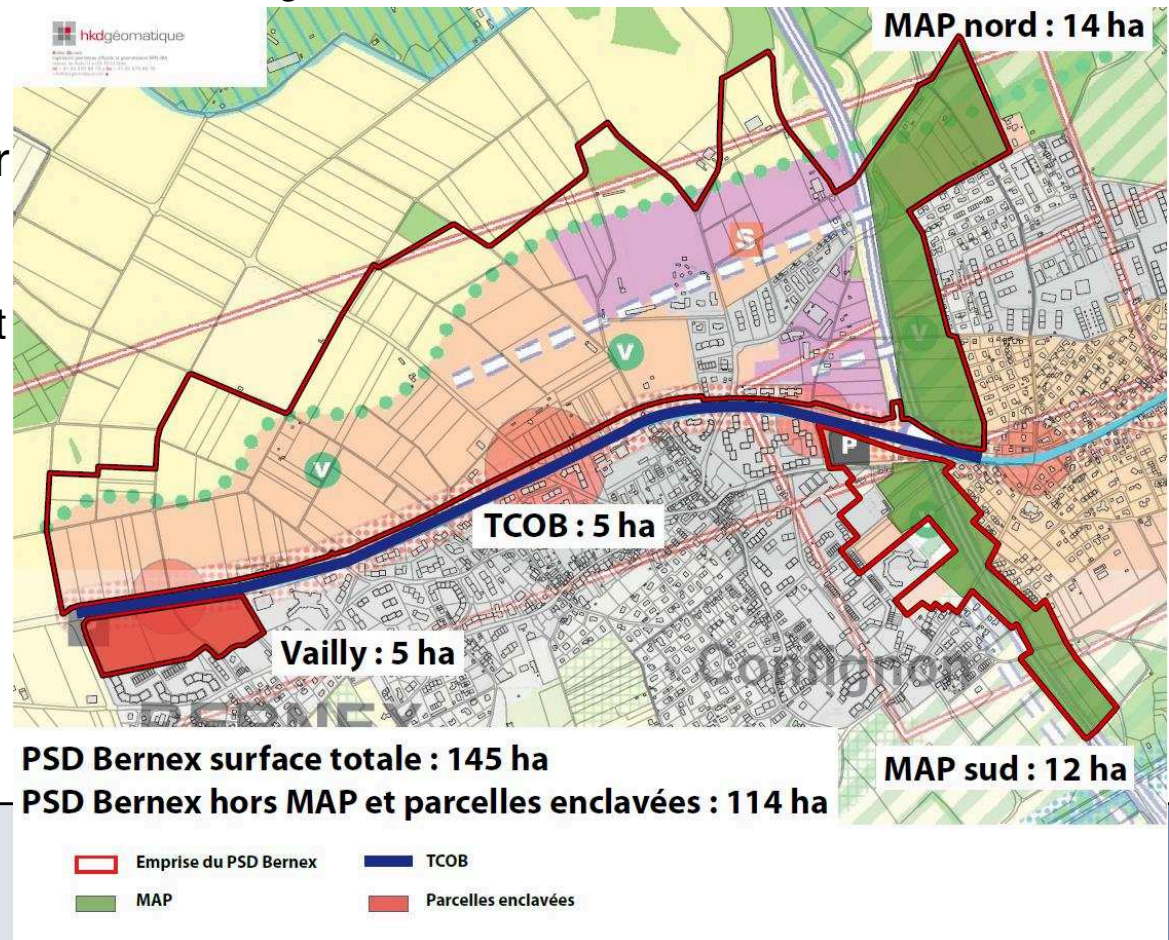
				horizon A 2015-2018		horizon B 2019-2022		horizon C 2023-2030		au-delà de 2030		TOTAL	
		renouvellement	extension	logements	emplois	logements	emplois	logements	emplois	logements	emplois	logements	emplois
1	PAV *	x		400	400	3'000	3'000	2'100	2'100	5'500	5'500	11'000	11'000
2	Cherpines		x	600	600	1'200	500	1'200	1'400	0	0	3'000	2'500
3	Grands Esserts		x	300	100	300	0	200	100	400	0	1'200	200
4	Bernex		x	1'900	2'700	2'300	2'700	1'500	300	0	0	5'700	5'700
5	Communaux d'Ambilly		x	600	200	600	200	1'000	400	0	0	2'200	800
6	Chêne-Bourg Chêne-Bougeries	x		200	200	300	200	500	100	2'000	500	3'000	1'000
7	Châtelaine	x		800	400	800	400	700	400	2'200	1'300	4'500	2'500
8	Vernier - Meyrin Aéroport	x		1'000	1'500	500	1'500	500	1'500	1'500	3'700	3'500	8'000
9	Grand - Saconnex	x		300	400	300	500	0	1'500	0	0	600	4'100
10	ZIMEYSAVER	x		100	2000	200	3'000	0	5'000	400	15'000	700	30'000
Total				6'200	8'500	9'500	12'000	7'700	12'800	12'000	26'000	35'400	65'800

Exemple GP Bernex 5700 emplois, 5700 logements

- 120 ha d'emprise + 26ha pour la Mesure d'Accompagnement Paysagère
 - L'emprise générale du projet est stabilisée, variantes demandées pour réduire l'emprise des parcs avec différentes alternatives de gestion des eaux

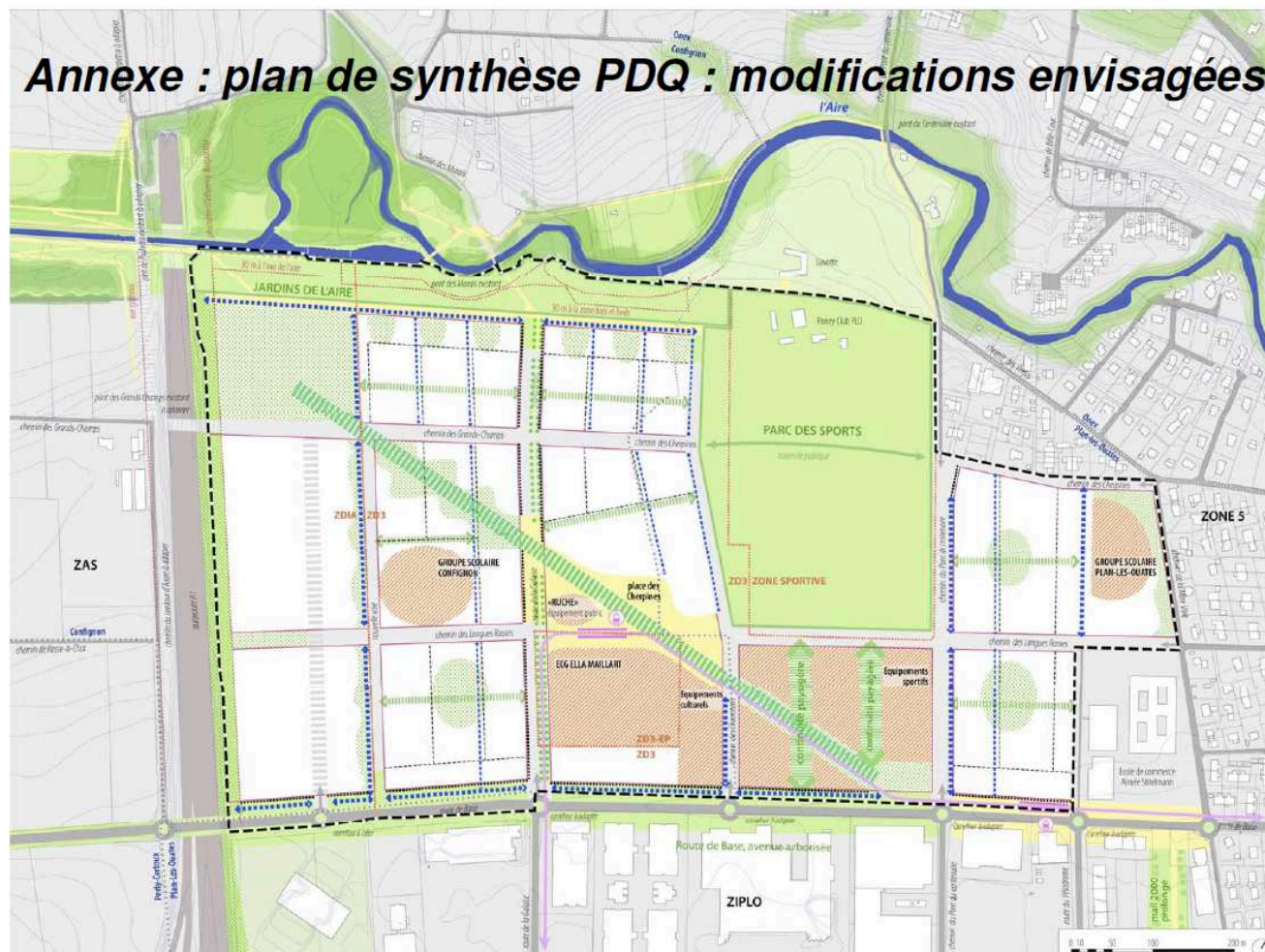
- Débats sur la densité du projet : 1.5 à l'îlot, 0.7 pour l'agriculture

L'emprise générale du projet est stabilisée, variantes demandées pour réduire l'emprise des parcs avec différentes alternatives de gestion des eaux



Exemple 2 : projet type ZAC sur 70ha, 3000 emplois + 3000 logements

Annexe : plan de synthèse PDQ : modifications envisagées



Pour chaque grand projet

L'Etat :

- Élabore un équivalent de "porter à connaissance"
- Participe régulièrement au suivi du projet prospectif : 1 séance mensuelle avec une équipe de Maitrise d'OEuvre Urbaine produisant un plan guide, pour que la matière environnementale :
 - serve de base aux autorités politiques pour les prises de décision, distinction entre recommandations et bases légales à respecter, dérogations acceptables ou non
 - Soit prise en compte EN AMONT dans les pesées d'intérêts réglementaires et/ou de projet à adapter
- Serve de base pour engager des projets connexes : infrastructures de mobilité, mesures paysagères, projets d'agriculture urbaine, etc.
- instruit les préavis réglementaires

Pour chaque grand projet

L'Etat :

- A pour ambition d'utiliser ces démarches de planification à l'échelle de projets de secteurs pour initier des démarches de projet en partenariat avec les communes (Par ex. projet paysage prioritaire)
- *de mon point de vue*, teste sur la base de projets urbanistiques prioritaires d'envergure un possible découloisonnement des services pour une meilleure efficacité des processus administratifs

Remarque : la méthode du plan guide (A. Chemetoff) intègre aisément une démarche d'ESE de projet

Conclusions

Etapas de la démarche	Critiques de l'approche genevoise / ESE
Etat initial	Concentration des efforts sur les projets les plus sensibles
Analyse du PADD	Démarche inter-service bénéfique pour "déminer" les projets et être force de proposition (→ rôle de l'Etat) Des marges de progression pour échanger au préalable avec les communes
Analyse du règlement et des orientations	Effets de cumul et pesées d'intérêts : échanges transversaux indispensables
Indicateurs	À définir au plus tôt Quid du retour fait aux décideurs du monitoring mis en œuvre

Ressources bibliographiques :

- <http://www.grand-geneve.org>
- <http://www.bafu.admin.ch/uvp/01065/index.html?lang=fr>
- http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/grands_projets-723.html